



Interdiction de Sortir Du territoire d'un mineur

Par **Nalou13**, le **20/04/2016** à **13:25**

Nous sommes passés devant le JAF j'ai demandé et obtenue l'interdiction de sortie du territoire français car le papa est de double nationalité (français israélien) donc de peut qu'il quitte la france j'ai demandé cette interdiction
Je souhaite emmener ma fille à st martin coté français cet été est ce que j'en ai le droit sans rompre l'interdiction?